Comment accéder au formulaire électronique?

Conçu par le ministère de la Sécurité publique à l'intention des autorités régionales, ce formulaire permet de saisir en ligne les données du *Recensement des mesures et des ressources municipales en sécurité incendie*, de mettre à jour régulièrement l'information de ce recensement, de générer les rapports nécessaires pour le schéma ou tout simplement de consulter, au besoin, les données.

Où trouver ce formulaire électronique?

Il est accessible par le **portail du Bureau municipal** du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir à l'adresse www.portail.mamsl.gouv.qc.ca. Si ce portail est inaccessible, il est possible d'accéder au formulaire par le site du ministère de la Sécurité publique à l'adresse www.ssi.msp.gouv.qc.ca

Quelles règles de sécurité faut-il respecter?

Chaque autorité régionale a son propre mot de passe pour accéder au formulaire et à ses fonctions..

Quel fureteur utiliser?

Seules les **versions 5,5 et plus de Microsoft Internet Explorer** sont compatibles avec ce formulaire. L'utilisation d'un autre fureteur ou d'une version inférieure de ce logiciel pourrait causer des problèmes de navigation. De plus, le logiciel doit avoir une puissance de 128 bits pour assurer la sécurité des transactions. Cette information est disponible en cliquant sur *À propos de* sous la rubrique *Aide* de votre fureteur.

Où sont stockées les données recueillies?

L'information du *Recensement des mesures et des ressources municipales en sécurité incendie* est déposée dans la banque de données du ministère de la Sécurité publique. Cette banque de données, appelée Système en sécurité incendie (SSI), contient également les données sur les incendies qui sont déclarés au Ministère depuis 1992 au moyen des rapports d'incendie.